

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2016

Présents : M. Raoul FLOREZ, président
Mme Anne JAGGI - M. Gérard FONTAINE, adjoints
Mmes Magali BARTHASSAT – Marie-Agnès DOUGOUD - Céline FONTAINE
Joséphine RODRIGUEZ
MM. Alexandre DUNAND - Jordane FONTAINE - Lory GENOUD
René GREPT - Nicolas HAFNER - Didier JACCARD – Martin Staub

Secrétaire : M. Philippe REVILLET

M. le président ouvre la première séance de l'année 2016 à 18 h. 30 et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil municipal.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Présentation cadran solaire par M. Francis Tamarit**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015 du Conseil municipal**
- 3. Demande de naturalisation (Huis Clos)**
- 4. Performance Energétique & Développement durable**
- 5. Etude de faisabilité ancienne poste**
- 6. Communications de l'exécutif**

1.- Présentation cadran solaire par M. Francis Tamarit

M. le président passe la parole à M. Francis Tamarit, 58 ans, passionné de longue date par les cadrans solaires. M. Tamarit informe les membres du Conseil qu'il a retrouvé des p.-v. mentionnant Jo Fontaine et Gérard Fontaine en cherchant sur Google « cadrans solaires Genève ». M. Tamarit contacte alors M. Gérard Fontaine pour une visite du cadran solaire qui se trouvait derrière l'EMS au chemin des Noyers. En suivant les conseils avisés de M. Tamarit, il sera par la suite décidé de déplacer le rocher de 3 tonnes à un endroit plus adéquat dans la commune, soit à la place du 1^{er} août. Plusieurs étapes vont par la suite se succéder, Jo Fontaine va notamment percer le rocher afin d'y planter le style, sculpter les lignes du cadran à la disqueuse, alors que M. Laurent Jornod s'occupera de la peinture. Durant sa présentation, M. Francis Tamarit évoque l'idée de rajouter un panneau explicatif du cadran solaire qui mesurerait 50cm x 70cm et qui serait incliné à 30 degrés. M. Tamarit nous informe qu'il a demandé une offre à la société Traceroute S.A. qui comprend le panneau, le dessin du cadran solaire ainsi que son lettrage pour un montant total de CHF 772.20. L'ensemble des membres présents donne son aval pour la commande du panneau explicatif. M. Tamarit nous informe qu'il nous enverra le projet final avant de finaliser la commande avec la société Traceroute S.A. M. Gérard Fontaine tient à souligner le travail bénévole réalisé par MM. Francis Tamarit, Jo Fontaine, Laurent Jornod en mentionnant que la seule charge liée à ce projet a concerné la location du camion pour CHF 400.- afin de

transporter le caillou. Avant de conclure, M. Tamarit évoque le souhait d'apposer sur le panneau le nom des personnes qui ont participé à l'ouvrage avec la mention « bénévole », ce qui est unanimement accepté par les membres présents. Finalement, M. Gérard Fontaine précise qu'il y aura une inauguration du cadran solaire, sans qu'une date soit déjà définie. Avant de quitter la salle du Conseil municipal, l'ensemble des membres remercie M. Tamarit pour sa présentation.

2.- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015 est accepté par 9 voix et une abstention.

3.- Demande de naturalisation (Huis Clos)

La demande de naturalisation s'est déroulée à huis clos.

4.- Performance Energétique & Développement durable

M. Gérard Fontaine informe les membres du Conseil municipal qu'il est de plus en plus sollicité par des ingénieurs spécialisés dans le domaine de l'énergie qui lui proposent toute une série de performances concernant la consommation d'énergie dans notre village. Cela concerne principalement les bâtiments qui sont propriété de la commune, comme l'école et l'immeuble des Chavannes qui sont des bâtiments très énergivores, puisqu'ils sont chauffés à l'électricité. M. l'adjoint, suggère à la commission de se réunir, de voir avec différents bureaux d'ingénieurs et éventuellement les SIG, les solutions qui seraient possibles. M. René Grept demande en quoi consisterait le projet, M. l'adjoint lui répond qu'à l'heure actuelle il n'existe pas d'idées concrètes du projet, mais que toutes les solutions qui pourraient amener une économie d'énergie devraient être étudiées. Suite à une intervention de M. Jordane Fontaine concernant les IDC, M. Gérard Fontaine lui répond qu'aucun calcul des IDC n'a été effectué à ce jour.

M. Didier Jaccard arrive en cours de séance.

Mme Marie-Agnès Dougoud demande s'il y a déjà eu une étude dans le passé concernant le bâtiment de l'école. M. Raoul Florez lui répond par l'affirmative en mentionnant un projet de remplacement de la chaudière, projet qui n'a finalement pas abouti en raison du coût extrêmement élevé de l'opération. M. Alexandre Dunand est favorable à un projet de performance énergétique et mentionne les subventions que l'Etat pourrait éventuellement fournir aux communes qui investissent dans ce genre de programmes. M. Gérard Fontaine nous informe qu'une entreprise spécialisée dans le domaine est présente dans la commune de Bernex. En réponse à la question de M. le président, la Commission énergie/bâtiment répond favorablement à la prise en charge de ce dossier.

5.- Etude de faisabilité ancienne poste

M. Gérard Fontaine prend la parole concernant l'étude de faisabilité pour les bâtiments de l'ancienne poste et de l'ancien local de la voirie. Suite à notre demande adressée au bureau d'architectes CollinFontaine, nous avons reçu une offre en retour pour cette étude de faisabilité qui se monte à CHF 15'000.-. M. Gérard Fontaine demande aux membres du Conseil municipal

s'ils acceptent l'offre afin de permettre au bureau d'architectes de nous proposer des solutions concernant les deux dossiers, à savoir :

1) la création d'un petit commerce de proximité dans le bâtiment de l'ancienne poste où se trouvent actuellement les cuisines scolaires

2) déplacer les cuisines scolaires dans le bâtiment de l'ancienne voirie, d'y construire un, voire deux appartements en fonction de la surface disponible et éventuellement d'y créer une petite salle polyvalente ou une salle de classe supplémentaire. M. Martin Staub répond que la surface ne sera pas suffisante, M. le Maire et M. l'adjoint informent M. Martin Staub qu'il sera possible d'augmenter la surface de cette salle d'environ 30%.

M. Raoul Florez précise qu'à l'heure actuelle, la commune a donné les grands thèmes au bureau d'architectes, celui-ci va par la suite nous revenir avec différentes propositions/solutions qui seront discutées en commission.

En réponse à une question de M. René Grept, M. le Maire précise qu'une fois que le projet sera finalisé, un appel d'offres sera par la suite soumis à différentes entreprises.

M. le Maire précise que concernant le commerce de proximité, il s'agira de quelque chose de petit. M. Gérard Fontaine recommande aux membres du Conseil d'aller voir le petit commerce à Dardagny qui, pour lui, représente un bon exemple de ce qui pourrait être fait à Soral.

Mme Marie-Agnès Dougoud pose une question relative aux possibilités de stockage de la marchandise dans le petit commerce. M. Gérard Fontaine lui répond que ce point comme bien d'autres feront partie de l'étude de faisabilité sur laquelle va travailler le bureau d'architectes.

M. le Maire précise qu'aujourd'hui il faut aller de l'avant, les locaux de la voirie ont été déplacés et que les locaux disponibles dans la commune ne doivent pas rester inutilisés.

M. Didier Jaccard demande si le cahier des charges de l'étude de faisabilité concerne bien trois affectations pour les deux bâtiments. M. Gérard Fontaine répond à M. Didier Jaccard par l'affirmative.

M. Alexandre Dunand demande si le prix de l'étude a été comparé avec une autre offre. M. Gérard Fontaine répond à titre d'exemple qu'un devis de CHF 12'000.- pour un éventuel agrandissement de la salle communale avait été reçu d'un bureau d'architectes il y a deux ou trois ans et que par conséquent, le coût de l'étude du bureau ColliNFontaine semble tout à fait correcte. M. Didier Jaccard confirme les propos de M. Gérard Fontaine à condition que le livrable soit conforme à nos attentes.

Mme Marie-Agnès Dougoud attire l'attention sur la place qu'il faudra avoir à disposition pour les cuisines scolaires, en soulignant les futurs écoliers qui arriveront à Soral ces prochaines années.

Sur proposition de M. le Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

par 11 voix, soit à l'unanimité des membres présents,

1. d'accepter l'offre de CHF 15'000.- du bureau d'architecte ColliNFontaine relative à l'étude de faisabilité concernant les locaux de l'ancienne poste et de l'ancien bâtiment de la voirie.

6.- Communications de l'exécutif

Modification d'une date de séance du Conseil municipal

En raison des vacances scolaires, la séance du Conseil municipal du 24 octobre est déplacée au 17 octobre 2016 et sera consacrée à la présentation du budget 2017.

Annnonce de naturalisation

M. le Président informe les membres du Conseil municipal des remerciements de M. Alexandre Ayoub relatifs à sa demande de naturalisation qui a été acceptée par l'ancien Conseil municipal.

Réfection de la route des Lolliets

Mme l'adjointe Anne Jaggi nous informe de la réfection de la route des Lolliets qui sera effectuée durant le courant du printemps / été 2016. Les regards de la chaussée seront abaissés d'une dizaine de centimètres, seul le coût relatif aux regards sera à la charge de la commune, celui-ci devrait se situer aux alentours de CHF 4'000.- / CHF 5'000.-.

Demande de rappel concernant les rapports de commissions

M. le Président précise que depuis que les commissions se réunissent régulièrement, il est important d'avoir leurs rapports à la mairie afin d'avoir un historique. M. Didier Jaccard est d'accord avec ce principe et confirme que la commission des routes se réunira le 22 février prochain et qu'elle nous fera parvenir son rapport, celui-ci pourra être lu lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Fête au village 2017

M. le Président passe la parole à M. Gérard Fontaine qui met en avant l'importance de créer un comité longtemps à l'avance au vu de la charge de travail qui sera occasionnée par cet événement.

3 personnes sont à la tête de ce comité :

- 1) M. Gérard Fontaine – Président (logistique, autorisation, sécurité parking, administration générale)
- 2) Mme Marie-Agnès Dougoud – Vice-Présidente (repas, boissons, déchets, services sociaux, contacts associations et stands)
- 3) M. Nicolas Hafner – Vice-Président (expositions, publicité, programme, animations)

M. Gérard Fontaine insiste sur l'importance d'avoir de nombreuses ressources humaines et présente les différentes tâches qui restent à pourvoir.

M. Gérard Fontaine demande de faire un tour de table afin de savoir quels sont les membres du CM qui seraient enclins à prendre en charge certains postes.

Mme Anne Jaggi se propose comme « trésorière » (poste 4).

M. René Grept ne sera pas présent à la fête du village, en revanche il se propose d'être le « secrétaire du comité » (poste 5).

Mme Céline Ruckstuhl-Fontaine et M. Philippe Revillet seront en fonction au secrétariat de la mairie (poste 6).

M. Jo Fontaine pas présent durant le CM, s'occupera des expositions d'art plastique, photos, sculptures, décoration de rue (poste 7).

Mme Magali Barthassat propose de s'occuper du « programme » (poste 8).

M. Martin Staub épaulera Mme Magali Barthassat au « programme » (poste 8).

M. Martin Staub est d'accord pour s'occuper du « graphisme » (poste 9) et est également d'accord pour donner un coup de main à la « logistique » (poste 11).

Mme Céline Fontaine et M. Martin Staub sont d'accord pour s'occuper du poste « publicité, attaché de presse » (poste 10).

M. Didier Jaccard propose de prendre en main la « logistique » (poste 11).

M. Alexandre Dunand désire prêter main forte à M. Didier Jaccard (poste 11).

M. le Président donnera également un coup de main à la logistique (poste 11).

M. Jordane Fontaine réfléchit encore, mais envisage de prendre le poste « sécurité, parking » (poste 12).

M. Lory Genoud est intéressé à prendre le poste « repas, alimentation » (poste 14), en mentionnant qu'une activité dans le cadre de la pétanque sera proposée.

M. Gérard Fontaine pense qu'il serait assez judicieux de jumeler le poste 14 avec le 13 (boissons autres que le vin), ce que corrobore M. Lory Genoud qui donnera un coup de main pour ce poste.

Mme Céline Fontaine désire prendre le poste « social, médical » (poste 16) et aimerait également prendre des photos de l'événement.

M. Gérard Fontaine précise que pour chacun de ces postes il faudra trouver du monde en renfort et qu'il manque une personne responsable au poste « déchets » (poste 15) et remercie tous les membres du Conseil pour leur implication puisque quasiment tous les postes ont désormais un responsable.

M. Didier Jaccard demande s'il ne faudrait pas en parler de la fête lors de la verrée des nouveaux habitants le 9 février, une excellente idée selon M. Gérard Fontaine.

Verrée des nouveaux habitants

Mme Anne Jaggi signale que beaucoup de personnes se sont inscrites à la verrée des nouveaux habitants et que par conséquent, il est demandé à tous les membres du Conseil municipal d'y participer. M. Alexandre Dunand nous informe que pour des raisons professionnelles il ne sera pas présent.

M. Raoul Florez demande à tous les membres du CM et des différentes associations d'être présents à 18h30.

Certificats de salaires des membres du CM

Les certificats de salaires 2015 sont corrigés en adéquation avec un arrêté de mai 2015 relatif à un taux d'imposition de 90% pour les jetons de présence, le 10% restants étant considérés comme des frais de représentation.

Projet CMNet

M. Raoul Florez fait une nouvelle fois un point sur le concept du CMNet qui a pour but de numériser une majeure partie des documents dans le but de progressivement éliminer les documents en papier. Il s'agit d'une base de données qui sera au fur et à mesure enrichie de différents documents auxquels l'exécutif, les membres du CM et le secrétariat de la mairie auront accès. A cet effet, il est prévu d'équiper le Conseil municipal de tablettes comme il l'a déjà été évoqué lors de séances précédentes. M. le Maire précise qu'il veut aller de l'avant maintenant avec le projet CmNet et les tablettes et non pas en milieu de législature car cela sera trop tard. Il précise que la dépense de CHF 14'000 sera répartie sur le budget 2015 et 2016, et qu'elle comprendra le matériel ainsi que son installation.

L'ensemble des membres du CM est d'accord pour aller de l'avant concernant l'achat des tablettes à l'exception de M. Didier Jaccard et M. Alexandre Dunand. Ces deux personnes désireraient en effet conserver leur matériel actuel si cela était possible, dans le but d'éviter un doublon matériel et par mesure d'économie.

Sur proposition de M. le Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

par 11 voix, soit à l'unanimité des membres présents,

1. d'aller de l'avant avec le projet CMNet

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance du Conseil municipal est levée par M. le président à 20h15.